

INTEGRER ECO-GESTES ET PRATIQUES DURABLES EN HOTELLERIE-RESTAURATION

Durée	4 heures, soit 0,5 jour	Tarif	INTER : 180 € HT /pers INTRA : 800 €HT /groupe
Public visé	Toute personne amenée à mettre en œuvre ou à relayer les pratiques écoresponsables dans un établissement HCR	Pré-requis	Maîtrise de la langue française
Lieu Modalité	<input type="checkbox"/> ASFOREST <input type="checkbox"/> en entreprise <input type="checkbox"/> présentiel <input type="checkbox"/> distanciel	Dates	Voir catalogue

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, vous serez apte à identifier les enjeux environnementaux spécifiques aux établissements d'hôtellerie-restauration et adopter les éco-gestes et bonnes pratiques du quotidien pour réduire l'impact écologique de son activité.

Vous serez capable de repérer les sources de gaspillage et les consommations évitables, appliquer les bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets, mettre en œuvre le tri sélectif et la valorisation des déchets selon la réglementation en vigueur, et contribuer à la démarche environnementale de son établissement dans le respect du classement hôtelier et de la loi AGECE.

CONTENU DU PROGRAMME

Test de positionnement : évaluation des connaissances et compétences en amont de la formation.

1- Comprendre les enjeux environnementaux du secteur (2h – 2 séquences)

- Identifier les impacts environnementaux de l'hôtellerie-restauration (fluides, gaspillage alimentaire, tri déchets)
- Analyser les obligations légales et les labels écoresponsables
- Repérer les postes à fort impact et les consommations évitables
- Adopter les éco-gestes essentiels selon son métier

2- Agir au quotidien : tri, recyclage et mobilisation collective (2h – 2 séquences)

- Appliquer les bonnes pratiques de tri et de valorisation adaptées au secteur HCR
- Utiliser les outils et supports internes pour encourager les comportements responsables
- Mettre en œuvre les actions de réduction du gaspillage alimentaire et de maîtrise des consommations d'eau et d'énergie
- Élaborer un plan d'action environnemental applicable à son poste de travail

Evaluation finale : évaluation de l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences du parcours.

SEQUENÇAGE

- **Séquence 1 (1h) Identifier les impacts environnementaux et les obligations du secteur HCR** [présentiel ou distanciel] : Cette séquence débute sur une immersion dans le programme avec le formateur qui revient sur le test de positionnement et expose les impacts majeurs du secteur sur les ressources (eau, énergie, déchets, gaspillage alimentaire) et les obligations réglementaires associées : loi AGECE, tri des biodéchets, réduction du plastique à usage unique. Des exemples concrets issus du secteur illustrent les marges de progrès possibles. Un focus est réalisé sur les labels écoresponsables et les critères environnementaux du classement hôtelier. Le formateur évalue l'acquisition des connaissances par un questionnaire direct.

- **Séquence 2 (1h) Repérer les leviers d'action et adopter les éco-gestes** [présentiel ou distanciel] : Dans cette séquence, les participants réalisent une autoévaluation environnementale guidée par le formateur. Il propose des études de cas métiers (service, cuisine, étage, réception) permettant d'identifier les consommations évitables et les éco-gestes prioritaires. Chaque participant complète une fiche « Mes actions possibles » pour repérer les gestes applicables à son poste. Une restitution collective permet au formateur d'évaluer l'acquisition des compétences en s'appuyant sur la compréhension des leviers identifiés.
- **Séquence 3 (1h) Appliquer les bonnes pratiques de tri et de valorisation** [présentiel ou distanciel] : Cette séquence s'ouvre sur la reprise des éléments du premier module et une séance de questions/réponses. Le formateur présente les filières de tri et de valorisation spécifiques au secteur HCR : biodéchets, huiles alimentaires usagées, emballages, verre, produits d'entretien. Des échanges en sous-groupes sur des cas pratiques permettent d'analyser des situations réelles de tri et de proposer des solutions adaptées. Un focus est réalisé sur les exigences réglementaires (loi AGEC, obligations locales, contrôles...). Des outils pratiques (affiches, fiches de tri, modèles d'affichage) sont remis. Le formateur évalue l'acquisition des compétences en s'appuyant sur les productions des participants.
- **Séquence 4 (1h) Construire et partager un plan d'action écoresponsable** [présentiel ou distanciel] : Dans cette séquence, les participants élaborent un plan d'action environnemental personnalisé à partir d'un modèle fourni. Le formateur guide la hiérarchisation des priorités autour de trois axes : réduire, réutiliser, recycler. Les plans d'action sont partagés sur un mur collaboratif pour favoriser la mutualisation des idées et des bonnes pratiques. Une évaluation finale permet d'évaluer les éléments de la séquence et l'acquisition des compétences du parcours.

En présentiel et distanciel synchrone, des temps de pause réguliers sont aménagés entre les séquences et en fonction des activités pédagogiques. Ces temps de récupération favorisent l'assimilation des connaissances, le maintien de la concentration, la convivialité entre participants et la qualité globale des apprentissages.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES MOBILISES

- **Méthodes pédagogiques variées** : alternance d'approches expositive, interrogative et active favorisant l'engagement, la créativité et la mémorisation. Les participants expérimentent des modalités adaptées à différents styles d'apprentissage : apports théoriques, travaux de groupe, études de cas, jeux de rôle, ateliers pratiques, discussions dirigées, apprentissage par projet, démonstrations, brainstorming, feedback et évaluations formatives. En distanciel, chaque séquence intègre au moins une activité pédagogique interactive (quiz, étude de cas, mise en situation, forum collaboratif) d'une durée moyenne d'environ 15 minutes, afin de garantir l'implication active des participants et la consolidation des acquis à distance.
- **Supports et ressources pédagogiques** : mise à disposition de ressources diversifiées pour créer un environnement d'apprentissage riche et stimulant : présentations, tableaux blancs, affiches, graphiques, fiches de travail, études de cas, supports imprimés et numériques, vidéos, quiz interactifs, sondages, applications web, plateformes d'apprentissage et équipements techniques adaptés (ordinateur, vidéoprojecteur, logiciels dédiés).
- **Accompagnement et assistance pédagogiques** : animation de l'ensemble des séquences par un formateur référent garantissant le suivi du groupe et l'adaptation aux besoins individuels. L'accompagnement comprend l'accueil et la mise en confiance, l'encadrement des activités, la gestion des dynamiques de groupe, les feedbacks réguliers et le suivi post-formation favorisant la transposition des acquis en situation de travail.

MODALITES TECHNIQUES ET D'ACCES

- **Modalités d'accès et d'accompagnement** : Les participants peuvent s'inscrire auprès de nos équipes dans la limite des places disponibles, jusqu'à la veille de la session. L'employeur veille à respecter les éventuels délais imposés par un financeur tiers.
L'assistance technique et administrative est assurée par nos équipes avant, pendant et après la formation : conventions, convocations, règlement intérieur, accueil, suivi administratif et financier, délivrance des attestations, traitement des réclamations... Nos équipes sont joignables du lundi au vendredi de 9h à 18h au 01 42 96 09 27 ou par mail asforest@asforest.com. En cas d'indisponibilité, une réponse est apportée sous 48h ouvrés.
- **Lieux et moyens techniques mis à disposition** : Les espaces de formation ASFOREST, équipés d'écrans, tableaux, ordinateurs, accès Internet et outils numériques, offrent des conditions optimales d'apprentissage et d'échanges.
 - Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de notre politique accessibilité, nous invitons tout participant à nous informer en amont de toute situation de handicap ou besoin d'adaptation afin de prévoir les aménagements nécessaires, en lien avec notre référent handicap.
 - En cas de formation organisée hors du centre (en entreprise), ASFOREST s'assure en amont que les conditions matérielles et techniques sont adaptées au bon déroulement de la session. Cette vérification est réalisée en lien avec le lieu d'accueil, qui met à disposition les moyens nécessaires à la réalisation des activités prévues.

- **En distanciel, conditions techniques requises** : Chaque participant doit disposer d'un ordinateur connecté à Internet (connexion stable pour le visionnage de vidéos et l'accès à une plateforme en ligne), d'un micro et d'une caméra fonctionnels pour participer aux classes virtuelles, d'une adresse mail active, et d'une aisance suffisante dans l'utilisation des outils numériques de base (navigation web, visioconférence, téléchargement de documents).

MODALITES D'EVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Evaluations pédagogiques : Partie intégrante du parcours de formation, leurs coûts sont inclus dans le tarif global.

- **Positionnement** : évaluation initiale pour identifier le niveau de maîtrise du stagiaire, ses besoins et ses attentes afin d'adapter le parcours et, le cas échéant, de proposer un accompagnement individualisé.
- **Continue** : évaluations formatives pour vérifier la compréhension, l'assimilation et la mise en œuvre progressive des compétences. Ces temps d'échanges et de feedback favorisent l'ancrage des apprentissages.
- **Finale** : évaluation sommative pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et valider les compétences acquises. Elle peut également servir à définir, le cas échéant, un plan de consolidation post-formation.

Suivi post-formation :

- À l'issue du parcours, chaque stagiaire reçoit une attestation de fin de formation précisant la durée, les objectifs visés et leur niveau d'atteinte évalué en fin de formation. Un certificat de réalisation est transmis au financeur et à l'employeur, en justification de la réalisation effective de l'action. Un relevé de présence peut être remis sur demande, à titre d'information complémentaire sur l'assiduité des participants.
- Une enquête de satisfaction est réalisée auprès des participants (à chaud à la fin de la formation, puis à froid trois mois après) ainsi qu'auprès des employeurs. Ces retours permettent d'évaluer la satisfaction, la transférabilité des acquis en situation de travail et la contribution de la formation à la montée en compétences.

mise à jour : 16/06/2026

